

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 147 (2002)
Heft: 3

Artikel: Appréciation de l'évolution stratégique du point de vue de la Suisse, remarques concernant la réforme de l'armée : éviter des conclusions et des pronostics hâtifs! Ne pas sous-estimer l'importance des forces aériennes!

Autor: Brunner, Dominique / Ott, Charles

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346233>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Appréciation de l'évolution stratégique du point de vue de la Suisse,
remarques concernant la réforme de l'armée

Eviter des conclusions et des pronostics hâtifs! Ne pas sous-estimer l'importance des forces aériennes!

Col EMG Dominique Brunner, Küssnacht
Col EMG Charles Ott, Morcote

Avant-propos

La réforme de l'armée prend forme, mais on ne discute pratiquement pas le rôle des Forces aériennes suisses, ce qui surprend vu les déficits dont elles souffrent en matière d'équipement. Dans leur contribution, les deux auteurs expliquent l'importance des Forces aériennes et tirent des conclusions concernant les Forces aériennes de la Suisse à l'avenir.

Daniel Heller, secrétaire de la Société d'études militaires

Depuis l'effondrement de l'empire soviétique, une des caractéristiques du débat stratégique est sans doute l'incertitude. C'est vrai pour l'Europe, c'est vrai pour la Suisse! Les Américains, eux, semblent plus sûrs. Les expériences faites au cours des onze dernières années lors d'opérations exigeantes comme la guerre du Golfe en 1991, la Bosnie, le Kosovo, les succès diplomatique et militaire remportés en Afghanistan expliquent cette plus grande confiance. De plus, ils ont un concept stratégique: maintien de la dissuasion nucléaire avec volonté de réduire, en accord avec la Russie, les armements offensifs; mise en place d'un système de défense anti-missiles limité; puissance aérienne énorme; mobilité maritime et aérienne unique au monde; troupes terrestres adaptées à des théâtres d'opération et des missions spécifiques; grande efficacité des engagements grâce à une capacité de reconnaissance et de surveillance sans précédent. Pas plus que nous, ils ne sont cependant en mesure de prévoir l'avenir avec certitude, au-delà même d'événements comme ceux du 11 septembre 2001.

Une première conclusion s'impose à ce stade: comme le constatait le général Beaufré, l'avenir reste généralement imprévisible. Plus de quarante ans de confrontation entre l'Est, dominé par l'Union soviétique, et l'Ouest, soutenu et conduit dans une certaine mesure par les Etats-Unis, avaient fait oublier cette évidence. La confrontation avait cimenté les lignes de démarcation en Europe et, notamment en raison de l'efficacité de la dissuasion nucléaire, incité les deux Grands à faire preuve de la plus grande prudence dans leurs rapports directs. Raymond Aron utilisait la notion de «décélération» de l'histoire. Et comme le disait l'éminent juriste Max Imboden, notre vision des choses reste généralement accrochée au passé. Aussi n'est-il pas surprenant que l'on ait peine à s'orienter dans une situation stratégique marquée par une bien plus grande instabilité.

Dans un tel contexte, l'attitude raisonnable devrait consister à ne porter que des jugements prudents et à éviter les conclusions précipitées. On devrait s'efforcer de créer les conditions né-

cessaires pour prévenir les développements que l'on craint et promouvoir ceux que l'on approuve. Les spéculations à long terme, dictées par la perception momentanée d'événements précis, sont incompatibles avec cette démarche.

A peine les opérations aériennes de l'OTAN contre la Serbie dans le contexte de la crise du Kosovo – «ALLIED FORCE», avaient-elles pris fin que certains proclamaient déjà «le nouveau visage de la guerre». On avait déjà entendu cela à l'époque de la guerre du Vietnam. Dorénavant, ce seraient les forces aériennes qui décideraient de l'issue des guerres. Les forces terrestres ne joueraient plus qu'un rôle secondaire; on pourrait à l'avenir se passer d'unités de chars.

Au lendemain même des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, on entendait dire un peu partout que plus rien ne serait comme avant, des propos qu'on continue d'ailleurs d'entendre. Mais ce qui s'est produit depuis, plus particulièrement la stratégie à la fois réfléchie et efficace des Américains contre les extrémistes Talibans qui avaient fourni un sanctuaire aux auteurs des attaques du 11 septembre, incite à un tout autre jugement. Des attaques aériennes mesurées et ciblées, par exemple les quelque soixante sorties par jour en moyenne d'appareils multirôle embarqués et l'engagement individuel de bombardiers gros-porteurs, notamment de *B-52*, frayent le chemin aux troupes des alliés afghans. Les chars, l'artillerie et les mitrailleuses combattent quasiment à l'ancienne. Il s'avère que l'aviation est en mesure de frapper ses objectifs avec une efficacité sans précédent, créant les conditions nécessaires à la décision, mais que des forces terrestres restent normalement indispensables.

Il faut d'ailleurs garder à l'esprit que l'attitude de l'adversaire continue d'être déterminée par son appréciation de la relation entre l'enjeu et le risque, le prix qu'il faut payer. C'est ainsi que la Garde républicaine de Saddam Hussein se met en sécurité après avoir été gravement malmenée par l'aviation alliée, que les troupes de Milosevic évacuent le Kosovo et que les Talibans passent à l'ennemi en abandonnant le terrain après avoir été, de leur propre aveu, usés et battus par des frappes aériennes aussi précises qu'efficaces. On voit que le but de la guerre, les particularités de l'adversaire et du théâtre d'opération ainsi que les moyens disponibles dans les deux camps continuent, comme autrefois, à déterminer la forme des hostilités.

Pour la Suisse, ces observations d'ordre général signifient qu'elle doit continuer à prendre sa défense au sérieux. Le fait qu'elle ne semble pas devoir être exposée à une menace directe dans un avenir prévisible ne la libère nullement de l'obligation d'assurer à long terme sa capacité d'action militaire ou de l'améliorer. Le Rapport sur la politique de sécurité de 1999 le prévoit; la nouvelle conception de l'armée devra le mettre en œuvre. Cela ne correspond pas seulement à la conviction de la majorité de la classe politique, du Conseil fédéral, des Chambres fédérales et, naturellement, du commandement de l'armée, mais aussi à la volonté de la plus haute instance du pays, le peuple souverain.

Ce n'est pas seulement le rejet massif, le 2 décembre 2001, d'une nouvelle initiative pour la suppression de l'armée qui l'a prouvé. Cette votation n'a fait que couronner toute une série de décisions populaires sur la politique de sécurité et de l'armée, intervenues depuis les années 1980, qui ont toutes confirmé le soutien d'une politique raisonnable et prudente en matière de défense. Quand il en va de décisions importantes concernant la politique de sécurité et l'armée, les responsables politiques, dans aucun autre pays, ne peuvent se référer à autant de manifestations claires de la volonté populaire.

Tous ces verdicts populaires, depuis le rejet de l'initiative pour un droit de référendum dans les questions d'armement en 1987, en passant par le non à la première initiative pour la suppression de l'armée en 1989, le rejet de l'initiative contre l'acquisition des avions *F/A-18* en 1993, le refus de l'initiative pour l'interdiction des exportations de matériel de guerre en 1997, puis de l'initiative pour la réduction des dépenses militaires de 50% en 2000 jusqu'à la deuxième initiative pour la suppression de l'armée, balayée récemment, représentent non seulement une preuve de confiance à l'égard de la politique officielle, mais surtout une véritable obligation pour les autorités.

La capacité de défense du pays, qui inclut aujourd'hui des missions de maintien de la paix à l'étranger, est en effet une obligation contraignante qui résulte de la Constitution fédérale. Le souverain l'a une nouvelle fois confirmé à l'intention de l'Exécutif et de son administration et du Parlement! Les propositions du parti socialiste du 8 décembre 2001, visant à la suppression du service militaire obligatoire et de la milice,

alors que l'armée serait réduite à 15000 volontaires, sont d'autant plus inadmissibles.

Condition essentielle: des moyens financiers adéquats

Machiavel disait que l'argent est le nerf de la guerre. A bien des égards, cette maxime s'applique aussi à la prévention de la guerre et au maintien de la paix. L'instruction et la présence de formations militaires doivent être financées! Grâce au système de milice, les frais qui résultent de ces activités sont relativement moins élevés en Suisse que dans les pays qui entretiennent des armées de métier. Comme on prévoit, dans le cadre de l'armée XXI, d'engager plus de personnel permanent, les dépenses de personnel vont augmenter. Certes, de telles charges se justifient, à condition que les performances soient à la hauteur des exigences. Il faudra les assumer.

Il faut aussi veiller à garantir les meilleures conditions d'instruction de la milice. Celle-ci représente un réservoir impressionnant de talents et, quand on sait commander, de bonnes volontés. Ces conditions se traduisent en installations et en instruments permettant une instruction moderne, mais elles dépendent aussi, et même en premier lieu, d'instructeurs qui connaissent leur métier, savent convaincre les cadres et la troupe, leur donner confiance, les enthousiasmer et les entraîner en avant, «*vorreissen*», comme disait le général allemand Frido von Senger und Etterlin, défenseur du Monte Cassino en 1943/44, qui jouissait de l'estime de ses adversaires américains et anglais. Une rémunération mesquine des soldats de métier serait incompatible avec de telles responsabilités. C'est aux politiques qu'il incombe d'y veiller.

Les armes, l'équipement et l'entretien vont occasionner des dépenses à ne pas sous-estimer. A la veille des décisions concernant l'armée XXI, le chef du Département de la défense l'a justement relevé. Il faut prendre en considération deux faits. D'abord, les moyens consacrés à l'armement ont été notablement réduits au cours des dernières années, sous l'effet de la limitation des dépenses militaires dans leur ensemble, un secteur où il était facile d'économiser sans se heurter à une trop forte opposition. Ensuite, la réduction massive des effectifs, prévue non sans raison par le Plan directeur de la nouvelle armée, crée un besoin de compensation au niveau du matériel. N'était-ce pas déjà ce que l'on préconi-

sait du temps de l'Armée 95: «Plus de muscles, moins de graisse»?

Le plafond annuel des dépenses militaires à 4,3 milliards de francs, approuvé par le Conseil fédéral après d'âpres discussions, apparaît comme un minimum tout juste acceptable. Aussi serait-il irresponsable de vouloir compenser des dépenses inattendues dans d'autres domaines par de nouvelles coupes dans le budget de la défense. Entre 1990 et aujourd'hui, la défense a économisé le montant de deux budgets annuels: ça suffit!

Effort principal

Le fait que les effectifs et les formations de l'armée vont être drastiquement redimensionnés constitue certainement un des traits fondamentaux du projet «Armée XXI». Les forces terrestres abandonneront leur organisation actuelle comptant 4 corps d'armée, 9 divisions, 5 brigades blindées et une série de grandes unités territoriales. On envisage 8 brigades et 4 régions territoriales. A cela s'ajoutent les Forces aériennes qui diminueront, elles aussi, considérablement. Cette armée, dont les effectifs s'élevaient au début des années 1990 à quelque 600000 hommes et quelques femmes, a été réduite, sous le régime «Armée 95», d'abord à 400000, puis à 360000 hommes. Elle ne comptera plus à l'avenir que quelque 120000 militaires, à quoi s'ajoutera une réserve n'accomplissant plus de service, de 80000 personnes. Cela conduit à des conclusions importantes quant aux besoins des forces terrestres au point de vue de l'armement.

On a très justement souligné que la réduction des effectifs nécessiterait un accroissement de la mobilité et de la puissance de feu, si l'on veut rester à même de remplir diverses missions. Les forces terrestres existantes ne sont de toute évidence pas «sous-équipées». En faisant tout d'abord abstraction de l'aspect qualitatif, on peut dire qu'elles sont essentiellement fort bien dotées en matériel de tout genre. Il serait faux de critiquer cet état de chose. C'est la conséquence des efforts d'armement sérieux et justifiés entrepris par la Suisse entre les années 1970 et jusqu'au début des années 1990, dans des circonstances stratégiques tout à fait différentes, avec des effectifs beaucoup plus élevés et un niveau technologique moins avancé dans certains domaines de l'armement.

Pour équiper les deux brigades blindées prévues et les formations d'instruction, les 380 chars de combat *Leopard-2* dont nous disposons suffiront. Ce qui s'imposera d'ici peu, c'est leur modernisation – «*Kampfwertsteigerung*» – et non l'acquisition de nouveaux chars de combat. D'ailleurs, les bataillons de chars des divisions de campagne sont appelés à disparaître avec la suppression de ces grandes unités. Seule une partie des quelque 500 obusiers blindés dont l'armée dispose restera nécessaire; il n'y aura de toute façon pas assez d'équipages pour toutes ces pièces. Ces derniers temps, on a, rappelons-le, modernisé une partie de ces obusiers *M-109*. Les groupes d'artillerie qui n'ont pas touché ces systèmes améliorés seront dissous.

Les dotations de l'infanterie en armes anti-chars sont considérables: depuis le *Panzerfaust* en passant par les engins filoguidés *Dragon* jusqu'aux chasseurs de chars dotés d'engins filoguidés *TOW* à grande portée. En revanche, un besoin est manifeste en matière de chars de grenadiers modernes. Avec le programme d'armement 2000, une première livraison de 186 véhicules *CV90*, qu'on se procure en Suède, a été décidée. Une deuxième tranche a été annoncée; elle est en effet nécessaire. Des besoins apparaissent aussi dans le domaine des instruments de conduite, donc les transmissions, l'acquisition des renseignements, leur traitement et la reconnaissance. Il s'agira d'y répondre, comme à la nécessité de remplacer des matériels usés ou obsolètes. Il n'en reste pas moins que les forces terrestres ne sont, dans l'ensemble, certainement pas sous-équipées. La modernisation de systèmes déjà introduits jouera un rôle important, ce qui n'est guère nouveau.

La situation dans les domaines dont les forces aériennes portent la responsabilité se présente sous un jour tout différent. Là, les faiblesses, les lacunes et l'insuffisance des effectifs sautent aux yeux.

Dans l'ensemble, la défense aérienne terrestre, la DCA, est bien équipée. Elle comprend un nombre considérable de canons de 35 mm guidés par *Skyguard*. Quand on voudra les remplacer, on pourra envisager le nouveau système *Skyshield* qui nécessite moins de personnel. En outre, l'efficacité des canons de 35 mm pourrait être accrue par les nouvelles munitions *Ahead*, qui permettent de combattre des missiles de croisière air-sol. La DCA dispose en plus d'un nombre considérable de fusées sol-air à courte

portée, les *Stinger*. Il y a, enfin, les fusées sol-air *Rapier* que l'on modernise présentement.

Il y a cependant une lacune dans cette panoplie: les moyens qui permettraient de combattre des engins balistiques font défaut. On juge, tant ici qu'à l'étranger, désirable d'avoir une telle capacité. Pour ce qui est de la défense contre des engins balistiques à grande portée – *ICBM* et *SLBM* –, seuls les Etats-Unis préparent un tel système, sans que sa mise en place soit définitivement décidée. Une défense anti-balistique comparable ne serait pensable en Europe qu'en tant que projet commun à plusieurs pays. En vue de la défense contre des engins de portée plus limitée, le système *MEADS* que les Etats-Unis, l'Allemagne et l'Italie développent actuellement, pourrait intéresser la Suisse.

Importance primordiale de la troisième dimension

Reste l'aviation proprement dite, l'élément volant. C'est là que, sous l'angle de la menace potentielle, la Suisse accuse son plus grave déficit qualitatif et quantitatif, cela aussi en vue des besoins en cas de catastrophes de nature non militaire.

On affirme souvent que, vu sa situation géographique, la Suisse ne court aucun risque de menace militaire directe, entourée qu'elle est d'Etats de droit démocratiques, avec lesquels elle entretient les relations diplomatiques les plus correctes, voire amicales. Il faut cependant faire la distinction entre une menace concrète au sol et une menace venant de l'espace aérien. S'il est vrai que, dans la constellation politico-stratégique actuelle, le pays ne peut guère faire l'objet d'une menace militaire terrestre d'envergure, il serait inadmissible de négliger la troisième dimension.

On ne peut nier la possibilité d'actions hostiles dans et venant de l'espace aérien, compte tenu des performances et de la portée des moyens de combat aériens, avions ou engins, de leur disponibilité et de leur nombre, au-delà de notre environnement immédiat. Cette opinion est partagée par nombre d'Etats comparables au nôtre. Exprimons-nous simplement: si une menace militaire peut réellement se manifester dans un avenir pas trop éloigné, ce sera dans l'espace aérien, dans la troisième dimension.

De ce fait, l'influence politico-stratégique des capacités de l'aviation s'impose à l'esprit. Cette influence dépasse de loin le domaine militaire au sens strict. Il en va, en effet, de la crédibilité et de la volonté d'indépendance d'un Etat souverain. Des efforts autonomes importent d'autant plus lorsqu'un pays insiste, comme c'est le cas de la Suisse, sur sa volonté d'indépendance. Comme le peuple et les autorités attachent, dans leur grande majorité, une grande importance à cette indépendance et à la neutralité, il est essentiel de prouver, spécialement dans ce domaine, sa capacité d'agir, à brève échéance s'il le faut.

Autrefois, on appelait cela la dissuasion. Le fait est que, contrairement à certaines conclusions hâtives, la dissuasion n'a pas perdu de son importance avec l'effondrement de l'empire soviétique. La dissuasion procède de la nature de la stratégie, et les sujets du droit international, à savoir les Etats, agissent stratégiquement, consciemment et plus ou moins intelligemment selon les cas.

La conclusion logique de ces considérations générales est que la plus grande importance revient aux Forces aériennes dans le cadre de la nouvelle conception de la défense. Cette conception concrétise la conception générale de notre stratégie, articulée dans le Rapport sur la politique de sécurité de 1999. Cela devrait ressortir plus clairement du nouveau Plan directeur de l'armée. Et on devrait de ce fait accorder une priorité aux Forces aériennes en matière d'attribution des ressources financières pour l'instruction, l'armement et l'entretien.

L'aviation ne dispose présentement que de 33 avions de combat modernes. Il s'agit des *F/A-18 C/D* dont l'acquisition a été rendue possible par la votation populaire du 6 juin 1993. Les *Mirages III S*, qui constituaient l'épine dorsale de la défense aérienne et qui avaient également une capacité de combat air-sol, ont été éliminés. Les chasseurs *F 5-E* sont démodés. Les *Mirages III RS*, notre seul système de reconnaissance à grand rayon d'action, étaient déjà jugés mûrs pour être remplacés en 1999. Les maintenir opérationnels coûte cher. L'acquisition de nouveaux appareils de reconnaissance avait été qualifiée d'urgente en 1999, la reconnaissance aérienne étant très justement considérée comme une tâche essentielle dans le cadre de la défense.

Sans avertissement, le Département de la défense annonçait, dans les derniers jours d'Adol-

ph Ogi à la tête de ce département, que la réalisation de ce projet était reportée à plus tard. On y reviendrait à l'occasion du remplacement des *Tiger F 5-E*. Cette décision pouvait se justifier, à condition que l'on remplace rapidement ces avions. Ce n'est malheureusement pas le cas. D'après les plans rendus publics, la mise en service de nouveaux avions de combat n'est prévue que pour la fin de cette décennie. Voilà qui est d'autant moins compréhensible qu'il ne faut pas s'attendre, dans les prochaines années, à de nombreux projets d'acquisition onéreux pour les Forces terrestres. L'acquisition à brève échéance d'appareils de reconnaissance aptes au combat s'impose donc. Ce potentiel de reconnaissance est d'ailleurs également indispensable en vue de catastrophes ne résultant pas d'opérations militaires adverses.

Il est, en outre, grand temps de corriger une erreur commise en 1993, non pas pour des raisons militaires, mais par pur opportunisme: on avait alors privé l'aviation de son aptitude aux interventions contre des objectifs au sol. Le bien-fondé de cette exigence est d'autant plus évident que les *F/A-18* dont la Suisse dispose sont des avions polyvalents. Ils en ont fourni la preuve en jouant un rôle déterminant dans toutes les campagnes aériennes menées par les Etats-Unis depuis 1991: guerre contre l'Irak, engagement dans les Balkans, plus récemment dans la campagne d'Afghanistan.

Il faudra donc acquérir, dans les prochaines années, quelque 40 avions de combat modernes. Les avantages que procurerait l'achat d'avions appartenant à la famille des *F/A-18* devront être sérieusement pris en considération. Il faut, en outre, introduire rapidement, – comme on l'avait prévu, des avions de transport, répondant au cahier des charges, tel qu'il avait été établi à l'origine. On doit posséder ces avions, non pas les louer, pour être en mesure de contribuer au maintien de la paix à l'étranger, en accord avec nos propres intérêts légitimes.

Instruction et armement: les priorités

Le monopole de l'emploi de la force appartient à l'Etat. Au civil, il est réservé à la police; les tâches de nature militaire, c'est l'affaire de l'armée. L'acquisition du matériel adapté aux missions et à l'instruction doit être considérée comme prioritaire. De plus, n'oublions pas qu'il

Nous constaterons en résumé que l'aviation suisse doit :

- disposer des effectifs nécessaires pour assurer une permanence adéquate ;
- être en mesure d'obtenir la supériorité dans notre espace aérien et de la conserver ;
- être capable d'éliminer des objectifs au sol ;
- pouvoir accomplir des missions de reconnaissance même à grandes distances à diverses fins ;
- être en mesure de transporter du personnel et la logistique dans le cadre de missions en vue du maintien de la paix dans des régions frappées par la guerre.

faut du temps pour que l'appareil militaire atteigne son plein rendement. Dans le cadre des préparatifs militaires, la priorité revient à la prévention de la guerre. L'effort accompli se justifie par les pertes humaines et les dommages matériels qu'elle permet d'éviter. La prévention de la guerre suppose une armée bien entraînée et bien équipée.

Compte tenu de délais très variables selon la mission à remplir et des divers degrés de probabilité de ces diverses missions, on doit fixer un ordre de priorités. Il faut se concentrer sur les tâches qui se posent aussi bien dans le quotidien que dans des situations extraordinaires, qui revêtent une importance du point de vue civil comme du point de vue militaire.

L'histoire récente des conflits démontre que l'aviation se distingue par sa flexibilité dans le domaine des secteurs d'engagement, par la durée de ces engagements et leur intensité, par le fait qu'elle est mieux protégée contre la surprise. Elle représente donc le moyen le plus approprié en vue de la prévention de la guerre. Aujourd'hui, les Forces aériennes ne sont bien instruites et ne disposent de systèmes modernes que dans la défense aérienne (aviation et DCA).

Les besoins des forces aériennes

Capacité de transport.— Il s'agit d'acquérir des avions de transport pouvant être utilisés en

Suisse comme en dehors de ses frontières. Ces avions doivent pouvoir opérer de façon autonome, disposer d'une protection passive et être pilotés par des pilotes de milice (pilotes de ligne). Il nous faut en tout cas 2 appareils.

Remplacement des avions de reconnaissance «Mirages III RS».— Ces appareils sont dépassés et leur entretien est trop onéreux. Il ne suffirait pas de les remplacer par des systèmes sans pilotes comme l'ADS-95. En effet,

- ces systèmes volant sans pilote ne peuvent pas surveiller un secteur étendu ;
- ils sont très vulnérables ou, volant à haute altitude, incapables de fournir des renseignements suffisamment précis ;

Faiblesses et lacunes de l'aviation

- Soutien au profit des troupes terrestres par le feu en profondeur et au-delà du champ de bataille.
- Défense contre les engins balistiques que ni la Suisse ni d'autres armées ne peuvent assurer individuellement.
- Acquisition du renseignement sur l'état de l'environnement, des opérations au sol et l'armement d'éventuels adversaires (de tels renseignements sont importants pour le commandement de l'armée, l'engagement des forces aériennes et les autorités civiles).
- Transport aérien – personnel, matériel et ravitaillement – sur de grandes distances.
- Guerre électronique active.

D'autres déficiences résultent

- d'une disponibilité et flexibilité insuffisantes de certains moyens des forces aériennes ;
- du manque de compatibilité de systèmes de contrôle et de conduite, par exemple pour l'échange d'informations et de données ;
- de la diminution des possibilités d'engagement du personnel de milice dont le potentiel intellectuel est considérable.

■ ils ne peuvent opérer avec la flexibilité nécessaire, lorsqu'ils collaborent avec les forces terrestres.

Il est en revanche indiqué de compléter les avions de reconnaissance par des systèmes sans pilote dans le secteur frontière, pour assurer une reconnaissance ponctuelle.

Pour être en mesure d'effectuer quotidiennement entre 12 et 18 missions, un minimum de 10 appareils de reconnaissance est indispensable. Ces appareils devraient si possible appartenir à la famille *F/A-18*, en raison des synergies qui résulteraient de la cohérence du parc.

Equiper des *F/A-18* de «pods» de reconnaissance présenterait en revanche des inconvénients: l'efficacité des *F/A-18* en pâtirait, le potentiel de chasse, déjà limité, s'en trouverait affaibli. En outre, un tel projet serait incertain puisque de tels «pods» n'ont jusqu'ici pas été intégrés au *F/A-18 C/D* dont nous disposons.

Acquisition de chasseurs-bombardiers.— Il y a des années déjà, on a éliminé à la hâte les *Hunter* qui avaient fait leurs preuves. On a abandonné l'infrastructure qui servait à l'engagement air-sol et on a perdu le savoir-faire qu'avaient les troupes et l'aviation dans ce domaine. Pour combler cette grave lacune, l'appareil qui s'impose est le *F/A-18 E/F Super Hornet*. Il est, dans une large mesure, interopérable avec nos *F/A-18 C/D* et procurerait d'importantes synergies. D'autres avions, comme le *Gripen* et le *Taijun (Eurofighter)* ne présenteraient pas les avantages de la famille des *F/A-18*. L'introduction d'avions tout à fait différents placerait l'infrastructure technique de l'aviation devant des difficultés considérables. Quant au nouvel avion américain *Joint Strike Fighter (JSF)*, en voie de développement, il ne serait probablement pas disponible en temps voulu pour nous et serait trop cher par rapport à la famille des *F/A-18* que l'on continue d'améliorer.

En principe, on pourrait discuter de l'acquisition d'hélicoptères de combat. Ces appareils coûteraient cependant à peu près autant que les *F/A-18 E/F* et seraient certainement inférieurs au point de vue de la multifonctionnalité et de la versatilité. Il ne faut pas confondre hélicoptères de combat et hélicoptères armés! Pourtant, ces derniers poseraient encore plus de problèmes, car ils sont très vulnérables. Leur armement ne leur procure qu'une protection insuffisante et ne

permet pas de tirer d'une façon suffisamment précise.

Permanence de la conduite.— Nos postes de commandement enfouis exigent beaucoup de personnel et du temps pour être utilisables. Dans les situations normales et en vue de crises se déclarant sans préavis, on devrait disposer à Kloten/Dübendorf, à Emmen ou à Berne d'une installation permanente.

La surveillance de l'espace aérien et la conduite doivent être assurées de façon permanente. Le contrôle permanent du trafic aérien civil devrait être également utilisé en vue des besoins militaires. Le centre de contrôle aérien peut collaborer avec les contrôleurs civils et être ainsi opérationnel 24 heures sur 24. En cas de crise ou de conflit, les troupes de milice fourniraient les renforts nécessaires.

Pour compléter les systèmes d'observation de l'espace aérien et du sol, des systèmes aéroportés sont sans doute nécessaires. Des avions de reconnaissance électronique seraient trop vulnérables. En revanche, des systèmes sans pilote disposant d'une grande autonomie et volant à haute altitude pourraient être une solution. Il en faudrait 2-3 exemplaires.

Guerre électronique.— Il faudrait s'appuyer avant tout sur des systèmes basés au sol. Pour obtenir l'expérience nécessaire, l'utilisation d'émetteurs de brouillage sur des appareils sans pilote devrait suffire.

Transports.— Dans un avenir proche, la plupart des hélicoptères *Alouette 3* devront être remplacés ou complétés. Aussi faut-il savoir quel est le mix indispensable de *Superpuma*, d'avions de transport, d'avions pour *VIP* et d'hélicoptères de liaison. On devrait renoncer à l'acquisition d'hélicoptères de transport armés, cela d'autant plus que presque toutes les armées sont aujourd'hui convaincues que ces appareils ne donnent pas de résultats satisfaisants, ni pour le combat ni pour le transport.

Interopérabilité.— L'aptitude à coopérer avec des partenaires civils et des pays voisins, notamment dans des missions en cas de catastrophe, présente de grands avantages et nécessite des moyens de reconnaissance et de transmission adéquats.

Concentration également dans le domaine des forces aériennes

Etant donné que les nouveaux systèmes sont toujours plus coûteux et que le personnel disponible pour l'entretien de ces systèmes tend à diminuer, il faut renoncer à certaines tâches ou se contenter de conserver un certain niveau de compétence jugé nécessaire.

C'est notamment vrai pour des systèmes dont l'utilisation est peu probable ou dont l'engagement autonome n'est pas payant. Il s'agit de l'appui direct des troupes terrestres, de barrages dans la profondeur par l'aviation et de l'interception d'engins balistiques à moyenne ou grande portée. Dans ces domaines, on devrait pouvoir se contenter de préparatifs d'ordre général. On doit enfin renoncer à des satellites de communication et de reconnaissance.¹

D.B./C.O.

¹ Ce texte est repris intégralement dans la Revue militaire suisse, N° 3, mars 2002.